

PV du Conseil Municipal du 29/09/2023

Présents : Eulalie Pinto, Marie Sarda, Dirk Eberhard, Pierre Chevenard, Antoine Baratier, Vincent Llorens

Procuration : Michael Jung pour Dirk Eberhard

Absents excusés : Mathieu Santini

Secrétaire de séance : Pierre Chevenard

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès verbal du 25 octobre 2023 du conseil municipal**
- 2) Adhésion 2024 fondation du patrimoine**
- 3) Autorisation mandatement investissements 2024**
- 4) Création nom de rue**
- 5) Prime de pouvoir d'achats des salariés**
- 6) Bons d'achats Noël salariés**
- 7) Décision modificative budget cantine**
- 8) Tarifs 2024 cantine**
- 9) Conventions cantine 2024 avec les communes du Sivu Rpi de la Corneilla**
- 10) Questions diverses**

- 1) Approbation du procès verbal du 25 octobre 2023 du conseil municipal**

Vote oui pour à l'unanimité

- 2) Adhésion 2024 fondation du patrimoine**

Le CU de la grange sur la place est accepté et nous devons nous prononcer pour adhérer à la fondation du patrimoine

Vote oui pour à 5 voix et 2 abstentions

- 3) Autorisation mandatement investissements 2024**

Vote oui pour à l'unanimité

- 4) Création nom de rue**

Cela est indispensable pour l'installation de la fibre, il faut aussi donner des n° de rue pour les habitants qui ne les ont pas par arrêter municipal car c'est une obligation de l'état avant juillet 2024

Vote oui pour à l'unanimité

5) Prime de pouvoir d'achat des salariés

La commune souhaite donner une prime aux salariés de la commune en fonction du nombre d'heures du contrat de travail

Vote oui pour donner une prime sur la base maximum de 800 euros pour un temps plein à 4 voix, un contre et 2 abstentions

6) Bons d'achats Noël salariés

Cela comprend 60 euros par salarié pour 7 salariés de la commune

Vote oui pour à 5 voix et 2 abstentions

7) Décision modification budget cantine

Dépenses de fonctionnement :

- Compte 60623 alimentation – 1500 euros
- Compte 6413 Personnel non titulaire + 2 700 euros
- Total dépenses 1 200 euros

Recettes de fonctionnement :

Compte 7067 redevance services + 1 200 euros

Vote oui pour à l'unanimité

8) Tarifs 2024 cantine

Les tarifs cantine votés fin 2022 pour l'année 2023 avaient été votés comme suit :

- le prix du repas à 10, 50 euros
- La serpent 5, 10 euros
- Le sivu 5, 80 euros
- L'ALAE 4, 30 euros

Proposition de Me la maire de prendre en charge l'ALAE qui paiera le tarif de Festes pour un total de 11, 50 euros :

- la mairie de Festes paiera 6, 80 euros
- la serpent et sivu 5, 80 euros
- les adultes pour le repas à emporter 9, 50 euros

Vote oui pour à l'unanimité

9) Conventions cantine 2024 avec les communes du Sivu Rpi de la Corneilla

Le calcul est à 11, 50 euros pour les communes du Rpi

Vote oui pour à l'unanimité

10) Questions diverses

- Le CU de l'atelier est en attente
- Le dossier de demande de subventions pour le logement communal de Festes est accepté par la Com Com : cela représenterait 12 % sur 62 500 euros pour l'instant pour les travaux

Prochain conseil municipal le lundi 15 janvier 2024